

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 110 (1984)
Heft: 25

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La SIA au fond des yeux

Les enseignements d'un sondage

Dans le cadre de la mission qui lui a été confiée par le comité central et approuvée par l'assemblée des délégués du 5 novembre 1983, la Commission de relations publiques de la SIA (dite commission PR) est chargée de faire des propositions pour améliorer le prestige de nos professions dans le public et de promouvoir l'identification de chacun des membres à la nature et aux buts de notre association. Afin de procéder tout d'abord à une analyse de l'image directrice de la SIA (voir encadré), la commission a lancé deux sondages d'opinion dans le premier semestre de l'année 1984. On trouvera ici en premier lieu l'évaluation des résultats de ces sondages effectuée par l'Institut d'études de marché et d'opinion publique Scope, telle qu'elle a été remise au comité central ; à la suite de cette publication, la commission PR fera connaître, en résumé, sa propre évaluation de la situation, ainsi que la façon dont elle envisage de poursuivre son travail.

D'ores et déjà, que tous ceux qui ont participé à cette analyse soient remerciés très sincèrement ; notre reconnaissance va à ceux qui ont collaboré à un titre ou à un autre à la préparation de l'enquête comme à ceux qui, très nombreux, ont bien voulu répondre favorablement à notre appel, ont donné leur opinion et fourni des suggestions personnelles.

Au nom de la commission PR de la SIA :
Nicolas Kosztics

Evaluation des sondages d'opinion de la SIA

L'article qui suit présente la synthèse du résultat de deux sondages. Le premier, de caractère interne, visait à connaître l'opinion des membres de la SIA sur les activités de leur société, sur la façon dont elles sont conduites et sur l'orientation à leur donner à l'avenir. Parallèlement, un sondage externe, effectué dans les milieux de la construction et auprès des maîtres d'ouvrages, devait mieux définir l'image de la SIA dans l'optique des principaux partenaires professionnels de ses membres.

1. Introduction

L'Institut Scope a procédé, durant l'hiver et le printemps 1983/84, à deux sondages visant à recueillir des informations pouvant sous-tendre une nouvelle image de la SIA.

L'enquête interne effectuée auprès des membres de la SIA l'a été par écrit. Un tiers environ des 10 000 questionnaires envoyés sont rentrés, dont 3090, dûment renvoyés à Scope jusqu'au 13 juillet 1984, étaient utilisables et ont pu être enregistrés et dépouillés.

L'enquête externe, dans les milieux de la construction, a été effectuée par échantillonage selon accord préalable avec la SIA. 504 personnes ont été interrogées en tout, à savoir 386 maîtres d'ouvrages (dont entre autres des pouvoirs publics et des sociétés questionnées à titre de maîtres d'ouvrages) et 118 représentants des milieux de la construction.

Cette enquête a fourni des informations dignes de foi sur les opinions et les idées des milieux travaillant dans les domaines où la SIA déploie elle aussi une activité déterminante.

Le présent commentaire résumé porte sur les points ayant un lien direct important avec l'image directrice de la SIA. En outre, les deux sondages ont mis en lumière un multitude d'autres informations que l'on trouvera dans les deux volumes de résultats chiffrés. Ces derniers ne seront pas spécialement commentés ici ; le matériel d'information étant stocké chez Datascope, des dépouillages complémentaires ultérieurs sont possibles en tout temps.

Le commentaire est structuré selon les dix points de l'image directrice donnés par l'encadré. Les résultats des sondages interne et externe y sont analysés point par point.

2. Commentaire

Prestations de la SIA dans l'intérêt général (A 1 et B 1)

Nos commentaires sont choisis et articulés en fonction de l'image directrice de la

SIA, présentée par le tableau de la page suivante. Les relations entre les idées-forces qui y sont définies et les finalités des activités de la société sont éclairées par les résultats du sondage.

Axe central du premier objectif visé, le thème de l'amélioration de la qualité de la vie se voit accorder une grande importance dans les deux sondages (fig. 1 et 2). En filigrane, le désir d'une meilleure qualité de vie et d'une construction plus ménagère de l'environnement transparaît comme un fil conducteur dans les sondages interne et externe. On y indique en effet à l'unanimité que c'est là pour la SIA une tâche d'avenir importante sinon essentielle.

Dans l'optique des membres SIA, chacun d'eux peut et doit contribuer, par la qualité de son travail et par son comportement personnel, à améliorer la qualité de la vie. Pour atteindre cet objectif dans le secteur de la construction, on estime, en particulier parmi les jeunes membres, qu'il conviendrait de mettre davantage en œuvre l'engagement politique et l'influence sociale. La jeune génération accorde nettement plus de poids que ses ainés aux possibilités de prise d'influence par le biais de la politique.

De l'avis des membres répondants, la SIA en tant qu'association trouvera à influer sur la qualité de vie en tout premier lieu par le biais de la formation et du perfectionnement, et en second lieu par la collection des normes. La moitié des répondants estiment en outre que les relations publiques et l'information des membres peuvent contribuer à améliorer la qualité de vie. Neuf répondants sur dix sont d'avis que la SIA devrait se prononcer davantage sur les thèmes du progrès technique, de la qualité de la vie et de l'environnement, et cela plus particulièrement dans la presse quotidienne et spécialisée.

Selon les maîtres d'ouvrages également, le besoin de mieux tenir compte de l'aspect de la qualité de vie est manifeste, puisque pour moitié environ ils estiment

Bonne note pour les revues de la SIA

Parmi les questions posées lors de cette enquête en figuraient plusieurs consacrées aux périodiques de la SIA *Schweizer Ingenieur und Architekt* et *Ingénieurs et architectes suisses*. Le 90% des membres SIA se tiennent au courant des activités de la société par ses revues, source principale d'information en la matière. Cette proportion est de plus de 50% pour les personnes appartenant à l'industrie de la construction. Ce chiffre est révélateur de l'excellente audience de nos périodiques en dehors de la SIA et souligne l'importance de leur rôle au service de la SIA. En ce qui concerne les maîtres d'ouvrage, nos journaux constituent toujours, en parallèle avec les autres revues spécialisées, de loin le principal support d'information pour la SIA (environ 45% des réponses).

On a également demandé aux membres de la SIA de juger la qualité de leurs organes officiels en leur attribuant une note de 1 (très mauvais) à 10 (très bon). En Suisse alémanique, ils leur ont attribué la note 6,8, en Suisse romande la note 7,3. L'industrie de la construction leur donne 7,2, les maîtres d'ouvrage consultés 6,9.

Sur le plan interne, ce jugement constitue certainement un encouragement à poursuivre dans la voie décidée en 1979 lors du renouvellement de la présentation et de la structure de nos deux revues. Par le *satisfecit* qu'il décerne aux rédactions, il leur permettra de travailler à l'avenir avec plus d'assurance, puisqu'elles se sauront largement soutenues par ses lecteurs membres de la SIA. Sur le plan externe, ces résultats font mieux sentir le rôle et la responsabilité tant des rédacteurs que de la SIA quant aux messages que l'on désire faire passer dans nos organes officiels. Accessoirement, ils témoignent pour nos annonceurs de la validité du support que nous leur offrons. Loin de nous inciter au triomphalisme, les réponses reçues nous stimulent dans nos efforts visant à offrir tant des revues techniques et scientifiques d'une large audience qu'un support efficace à l'action interne et externe de la SIA.

Jean-Pierre Weibel

IMAGE DIRECTRICE DE LA SIA

Idées-force et finalités

A. Idées-force

A 1 La SIA s'engage, au service de la collectivité et dans l'intérêt de chacun, à faire progresser l'ingénierie et l'architecture.

A 2 La SIA groupe d'une part des architectes et ingénieurs de niveau universitaire et de l'autre des professionnels pouvant faire état de qualifications équivalentes acquises par le biais de la pratique professionnelle. Ils sont tous hautement qualifiés et conscients de leurs responsabilités.

A 3 La SIA fixe les principes fondamentaux de l'exercice de la profession et fait à ses membres obligation de les respecter.

A 4 La SIA défend les intérêts de ses membres et s'efforce de soigner le prestige de leurs ouvrages aux yeux du public.

A 5 Les normes SIA servent à établir le niveau technique et de qualité des ouvrages.

A 6 Les règlements SIA, établis par des commissions paritaires, garantissent des prestations impeccables et en permettent la juste rémunération.

A 7 La SIA intervient en faveur d'une formation initiale et permanente à la hauteur des exigences.

A 8 La SIA s'oblige à diffuser auprès de ses membres et du public une information efficace.

A 9 La SIA veille à coopérer avec d'autres associations.

A 10 La SIA donne le ton dès qu'il s'agit de faire œuvre novatrice et de réaliser des ouvrages modèles.

B. Objectifs

B 1 Orienter les activités de la SIA et de ses membres vers l'amélioration de la qualité de vie en général.

B 2 Etoffer les effectifs en professionnels hautement qualifiés.

B 3 Aixer le savoir-faire et l'éthique professionnelle sur des valeurs généralement reconnues.

B 4 Conformer les activités et services de la Société aux besoins de ses membres.

B 5 Garantir, conformément aux normes, des prestations d'un niveau de qualité élevé.

B 6 Obtenir la reconnaissance générale de l'adéquation prix/prestation.

B 7 Obtenir le relèvement des qualifications professionnelles compte tenu des exigences en mutation constante.

B 8 Diffusion générale des buts, activités et prestations de la SIA.

B 9 Coordonner les intérêts communs, améliorer l'efficacité et le rendement.

B 10 Promouvoir des produits industriels et ouvrages novateurs.

industrielles, les grands bâtiments administratifs et en particulier des installations industrielles complexes, nombre de maîtres d'ouvrages préfèrent l'entreprise générale à l'ingénieur ou à l'architecte indépendant. La force de ces derniers, à leur avis, se situe plutôt dans le domaine des logements, des petits immeubles administratifs et des villas familiales. De manière générale, on apprécie un peu plus ces indépendants au niveau de la conception que de la réalisation.

Ethique professionnelle (A 3 et B 3)

De l'avis des *membres SIA*, il est extrêmement important (très important pour 78% et assez important pour 19%) de disposer d'un code déontologique. Neuf répondants sur dix estiment que c'est à la SIA qu'il appartient d'en fixer les règles (fig. 4).

Il est vrai que de l'avis d'une majorité de membres, les règles déontologiques ne sont en général pas observées rigoureusement (pour 14% elles le sont très mal et pour 41% pas trop bien). Seuls 2% sont complètement satisfaits à cet égard. Il en découle en toute logique qu'on se prononce pratiquement à l'unanimité en faveur de sanctions contre les membres qui ne respectent pas le code professionnel. 90% des répondants approuvent ces sanctions (fig. 5).

Contrairement à l'avis des membres SIA, les *maîtres d'ouvrages* et les *milieux de la construction* ne souhaitent pas que l'on consentisse plus d'efforts en faveur des principes déontologiques de la SIA. Il en découle que l'établissement et l'imposition d'un code professionnel sont considérés comme une affaire interne à la SIA, ne devant pas forcément faire l'objet d'une large publicité. Les milieux extérieurs y voient probablement plutôt une entrave à la liberté de concurrence.

Intérêts des membres (A 4 et B 4)

L'évaluation des prestations de services de la SIA par ses *membres* met en évidence toute une série de desiderata importants. Une forte majorité demande que soient développés les trois domaines suivants (fig. 6):

1. Imposition des règlements d'honoraires.
2. Obtention d'une meilleure reconnaissance du prestige professionnel des membres SIA et intensification des activités de relations publiques.
3. Représentation des intérêts des membres auprès des:
 - autorités fédérales;
 - autorités locales;
 - maîtres d'ouvrages.

Parallèlement, on estime aujourd'hui insuffisantes, sur certains de ces points, les prestations et les structures existantes.

En revanche, les membres SIA jugent bonne l'organisation de la société en général: le système dit de milice, la gestion par le comité central, la conduite des affaires par le secrétariat général et la

que les professionnels de la construction lui accorderaient trop peu d'importance. Dans les *milieux de la construction* toutefois, les deux tiers des répondants estiment au contraire qu'on en tient déjà bien assez compte. Les maîtres d'ouvrages sont à l'évidence un peu plus proches de l'opinion publique et plus sensibilisés aux récentes évolutions de la société. L'industrie de la construction en revanche se sent restreinte par les suppléments de frais que cela entraînerait. D'ailleurs, maîtres d'ouvrages comme milieux de la construction accordent à leur branche, dans le cadre de l'économie générale du pays, une importance moyenne qui pourrait encore diminuer au cours des trois prochains lustres. Il appert en bref que du point de vue tant des maîtres d'ouvrages que des membres de la SIA, la promotion de la qualité de la vie est une cause d'importance pour l'avenir. D'après d'autres enquêtes, c'est là l'avis de milieux étendus de la population. La présente étude n'a pas compris de sondage de l'opinion publique qui pourrait fournir des informations plus détaillées sur ce que recouvre le concept «qualité de vie» et indiquer dans quelle direction faire porter les efforts.

Qualification professionnelle des membres SIA (A 2 et B 2)

Une élévation du niveau de qualification des membres SIA est désirable, cela ressort notamment du fait que les deux tiers des *membres SIA* se prononcent contre une politique d'admission quantitative. Ils sont en revanche partisans de conditions d'admission plus rigoureuses (fig. 3). Une majorité désire que les candidats puissent justifier de leur engagement professionnel, d'une assez longue expérience professionnelle et d'une formation supérieure. Quelques-uns plaignent pour une revalorisation des rapports écrits des parrains. Le désir d'un engagement professionnel confirmé émane surtout des aînés (72%); celui des études supérieures (soit, en pratique, exclusivement polytechniques) est surtout le fait des jeunes membres (55%).

Du côté des *mandants*, on ne met certes pas en doute la qualification professionnelle des architectes et des ingénieurs SIA. Le sondage permet toutefois de conclure à certaines faiblesses de l'image professionnelle, surtout dans le domaine de la planification et de l'exécution de grands projets de construction. Pour de tels projets, à savoir des constructions

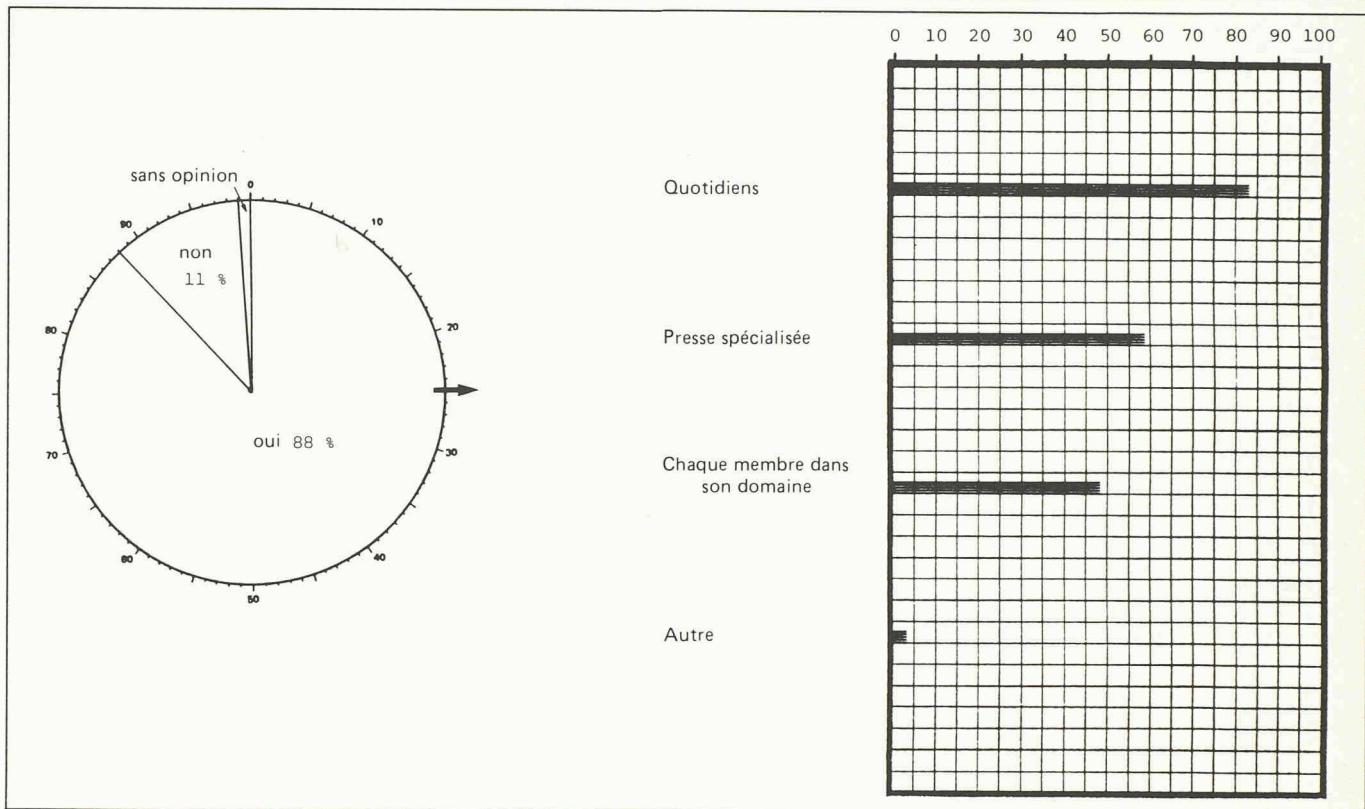


Fig. 1. — La SIA face à la qualité de la vie. La SIA doit-elle s'exprimer davantage sur les thèmes du progrès technique, de la qualité de la vie et de l'environnement (à gauche) ? Sur quel plan doit-elle porter la discussion (à droite) ?

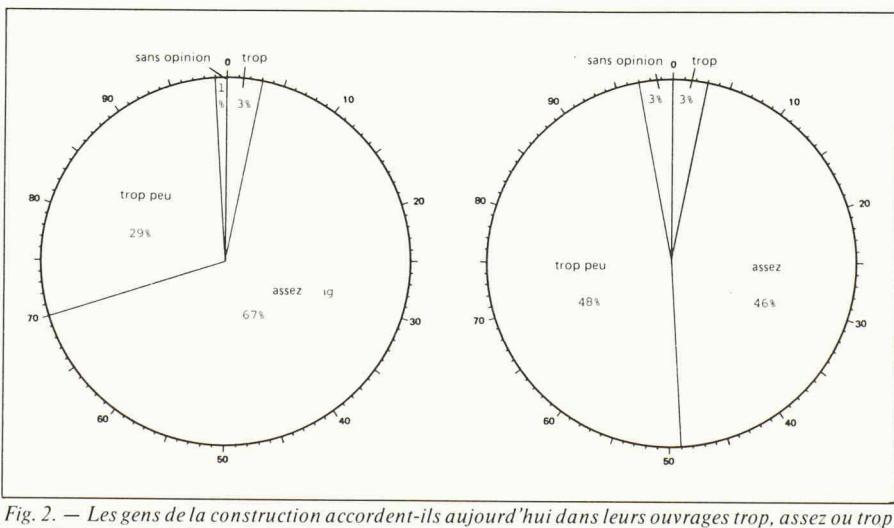


Fig. 2. — Les gens de la construction accordent-ils aujourd'hui dans leurs ouvrages trop, assez ou trop peu d'importance à la qualité de la vie ? Réponse de l'industrie de la construction (à gauche) et des maîtres d'ouvrages (à droite).

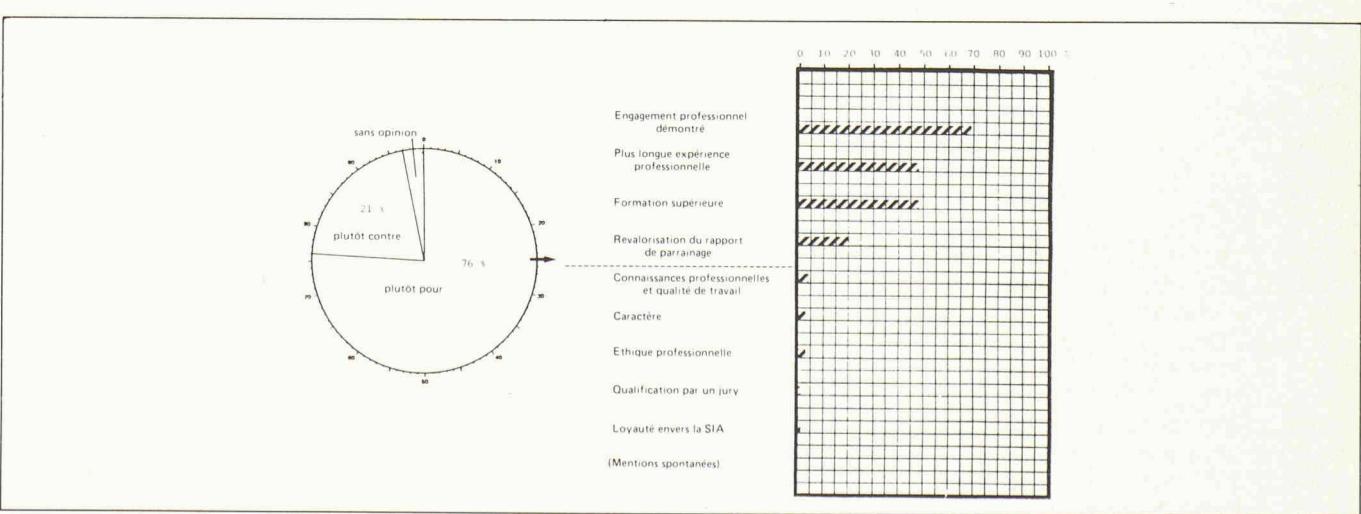


Fig. 3. — Critères qualitatifs d'admission à la SIA. Etes-vous plutôt pour ou contre des exigences accrues pour l'admission de nouveaux membres ? A gauche : en pour-cent des réponses ; à droite : selon les critères.

décentralisation régionale. On ne désire par conséquent pas voir étoffer par exemple le secrétariat général ou le secrétariat de section (fig. 7).

Dans cette perspective, les personnes questionnées devaient également se prononcer sur les cotisations, qui sont directement liées aux prestations. Dans l'ensemble, les cotisations ne suscitent aucun problème. Tant le niveau des différentes cotisations que leur montant total sont jugés raisonnables par la majorité des membres.

Les normes SIA (A 5 et B 5)

La collection des normes SIA est largement approuvée par les membres. Son maintien et son application ne devraient à l'avenir susciter aucun problème. Il est vrai que le volume de la collection a atteint ses limites ; il ne convient pas de

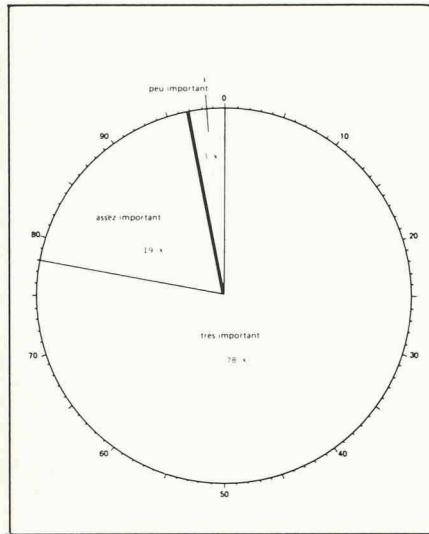


Fig. 4. — L'importance de l'éthique professionnelle, jugée par les membres SIA.

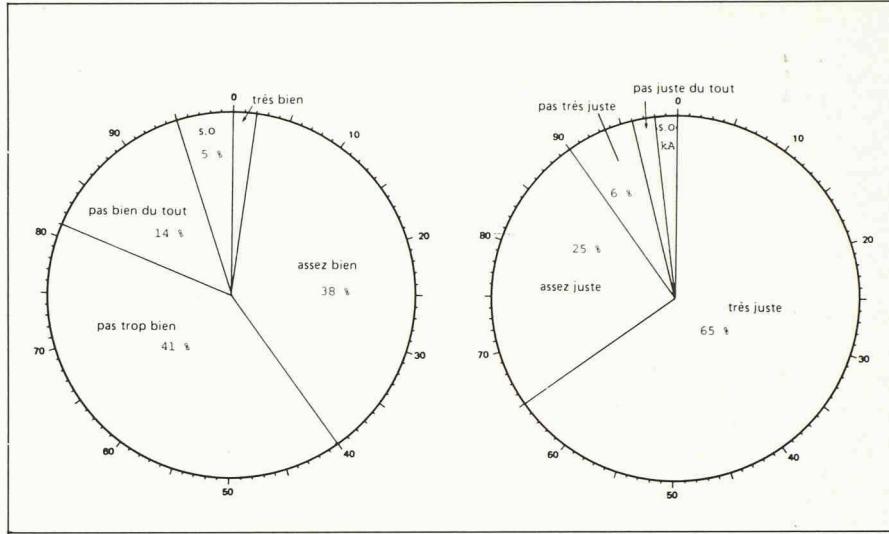


Fig. 5. — Le respect des règles d'éthique professionnelle. Comment sont-elles respectées (à gauche) ? Est-il juste de prendre des sanctions contre les membres qui les violent (à droite) ?

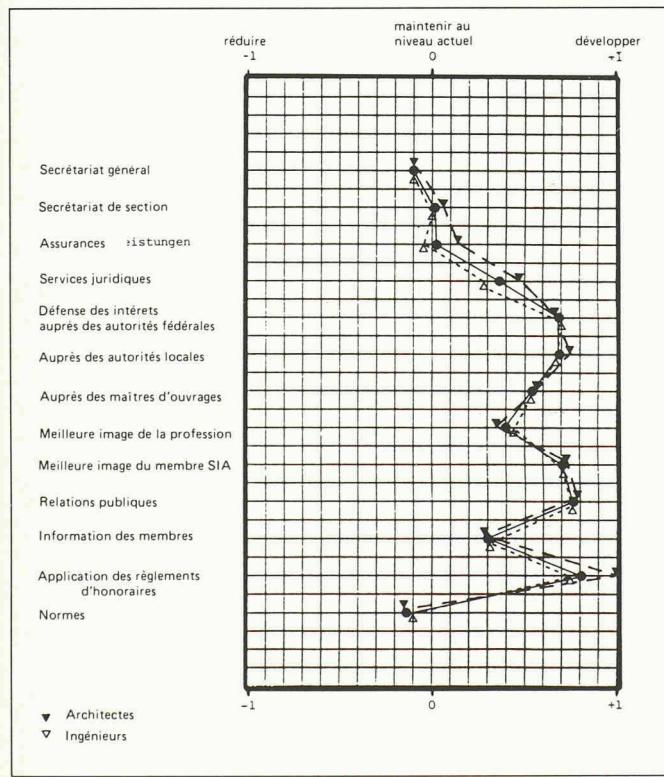


Fig. 6. — Les vœux des membres SIA quant aux prestations de la société : lesquelles doivent-elles être développées ou restreintes ?

l'étoffer davantage. Une question plus précise à ce sujet fait même transparaître le désir de la voir ramenée à des proportions plus modestes. Cette tendance se trouve plutôt chez les architectes que chez les ingénieurs et porte moins sur le nombre que sur le volume des normes (fig. 8).

L'approbation est également assez générale chez les *maîtres d'ouvrages* et dans les *milieux de la construction*. C'est en premier lieu dans une présentation simplifiée et plus compréhensible que ces milieux extérieurs à l'association voient des possibilités d'amélioration.

Il appert en somme que la collection des normes SIA est une œuvre importante, recueillant l'approbation générale. Parmi les tâches d'avenir de la SIA, elle n'occupe toutefois pas une place de premier

rang. Si une amélioration devait s'imposer, ce devrait être en premier lieu dans le sens d'une simplification.

Règlements concernant les prestations et honoraires (A 6 et B 6)

D'après une majorité des membres SIA, les mandants jugent appropriés les règlements concernant les prestations et honoraires.

C'est d'ailleurs également l'avis des membres et surtout des indépendants qui, après tout, se trouvent au front. On constate néanmoins que les règlements concernant les honoraires ne sont pas trop bien respectés. Un sondage parmi les *maîtres d'ouvrages* met en évidence que seuls 45% s'y conforment «très bien»: ce sont en particulier les pouvoirs publics et les commettants de

projets de construction d'un volume important (fig. 9).

Ces deux réponses différencieront l'existence d'un champ de tensions entre mandataires — désireux de voir les règlements concernant les honoraires définir clairement la rémunération de leurs prestations — et mandants qui, dans certains cas, préfèrent la libre concurrence. Ces circonstances mettent en évidence la nécessité d'un effort de relations publiques accru pour expliquer l'utilité des règlements concernant les honoraires et l'interconnexion entre honoraires et prestations.

Formation et formation permanente (A 7 et B 7)

Les membres SIA estiment que l'offre de l'association en manifestations de perfec-

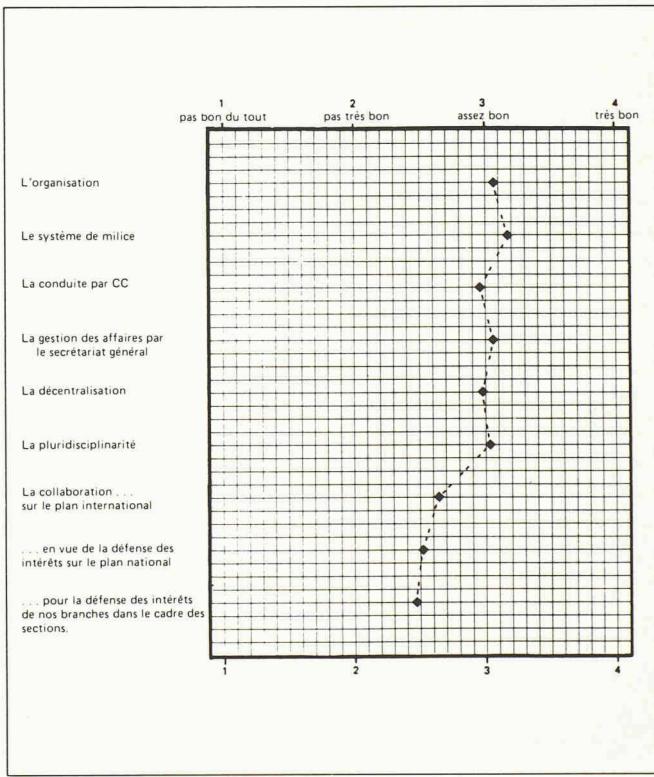


Fig. 7. — Les membres SIA s'expriment sur les structures de la société : comment jugez-vous la SIA sur différents points ?

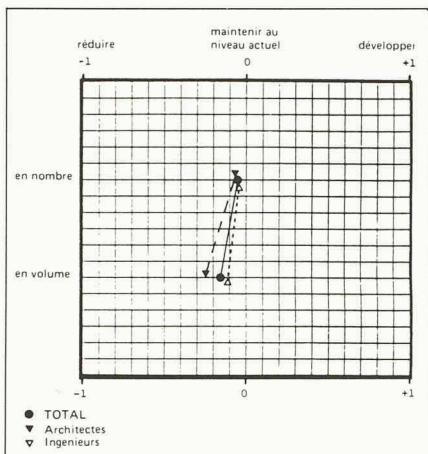


Fig. 8. — Les changements souhaitables quant aux normes SIA : pensez-vous que la SIA doit à l'avenir réduire, maintenir au niveau actuel ou développer ses normes dans votre branche ?

tionnement, tant au niveau national qu'à celui des sections, n'est pas particulièrement bonne (fig. 10).

On la souhaiterait plus étoffée, au niveau national et a fortiori des sections. Ce sont surtout les jeunes membres qui réclament cette possibilité. Le contenu de tels cours dérive de l'objectif 1. Ainsi, les thèmes pourraient par exemple être les suivants (fig. 11) :

- construction ménageant l'environnement;
- promotion de la qualité de la vie;
- techniques non polluantes, protection de l'environnement, etc.

Politique de l'information (A 8 et B 8)

La plupart des membres SIA ont l'impression d'être bien informés des activités de

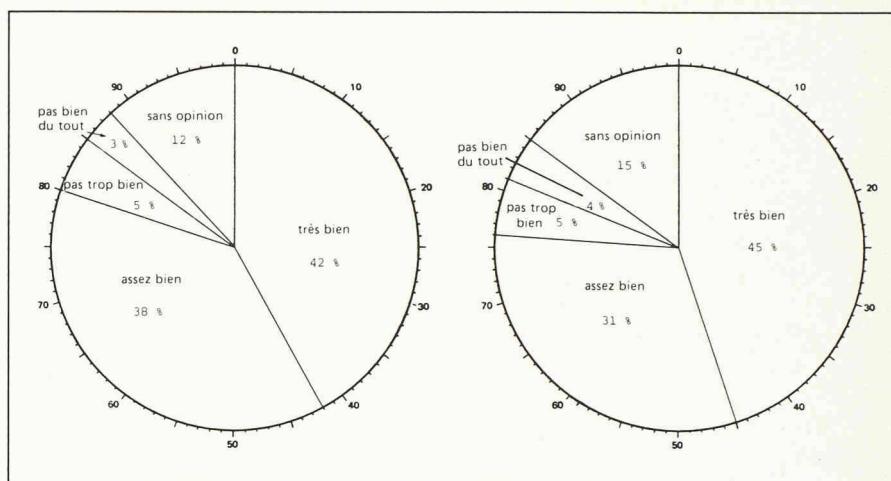


Fig. 9. — Les règlements SIA des prestations et des honoraires, appliqués par nos partenaires : dans quelle mesure, en tant que mandant ou entreprise de construction, vous en tenez-vous aux normes SIA applicables ? Entrepreneurs (à gauche) et maîtres d'ouvrages (à droite).

l'association. Seuls moins de 15% s'estiment médiocrement informés.

La source d'information la plus appréciée est indubitablement le périodique SIA (fig. 12). Il est régulièrement lu par les trois quarts environ des membres. Chez les architectes, on lit en premier lieu, outre les informations SIA, les rubriques des concours, des manifestations et expositions. Les ingénieurs quant à eux s'attachent davantage aux articles de fond et aux contributions touchant à la technique et à l'économie (fig. 13). La moitié environ des membres questionnés seraient très favorables à la parution occasionnelle d'articles en d'autres langues.

Les autres sources d'information sur la SIA sont dans l'ordre les suivantes : la documentation SIA, les nouvelles sur la

vie des sections, les feuilles d'information des groupes spécialisés et les discussions entre collègues.

Alors que l'information interne ne semble donc pas susciter de problèmes majeurs, la plupart des membres SIA estiment l'information extérieure insuffisante. La SIA, de l'avis d'une forte majorité de répondants, devrait à l'avenir se manifester davantage en public au niveau des sections et surtout au niveau national. Le support idéal à cet effet semble être la presse quotidienne, sans toutefois négliger les médias électroniques (télévision et radiodiffusion) ni les périodiques à grande diffusion (fig. 13). Pour les contacts avec les maîtres d'ouvrages et la branche de la construction, c'est — avec d'autres périodiques spécialisés et les bulletins des sections — l'or-

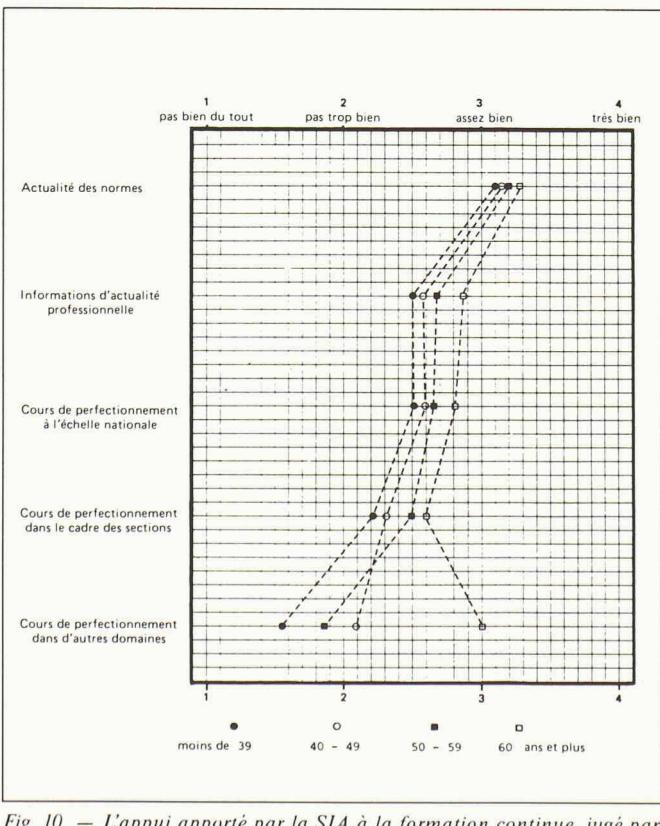


Fig. 10. — L'appui apporté par la SIA à la formation continue, jugé par les membres : comment vous sentez-vous aidé par la SIA pour faire face à des exigences professionnelles nouvelles, sur les points mentionnés ?

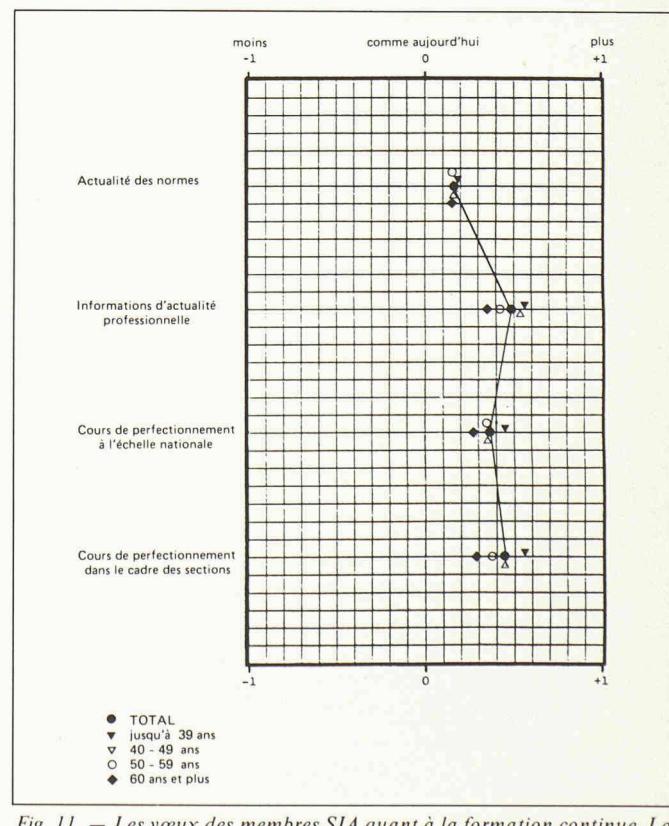


Fig. 11. — Les vœux des membres SIA quant à la formation continue. La SIA doit-elle à l'avenir en faire plus ou moins dans les domaines mentionnés ?

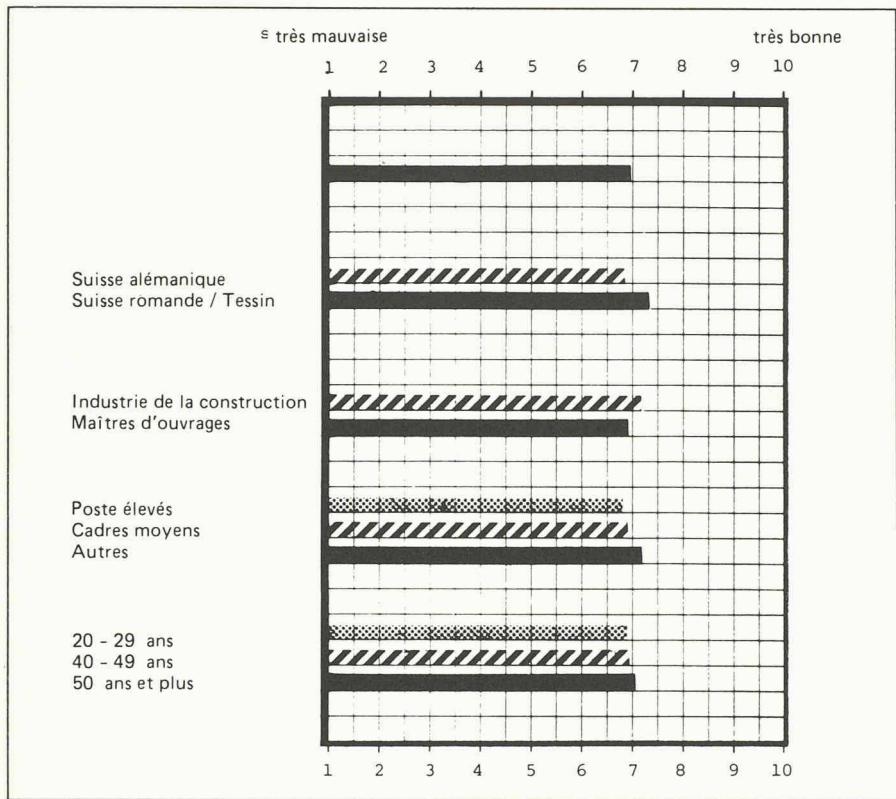


Fig. 12. — Les organes officiels de la SIA. Comment jugez-vous leur qualité (1 = très mauvaise, 10 = très bonne) ?

gane SIA qui semble approprié. Le fait que l'on cite bien plus souvent comme supports les médias grand public que les organes spécialisés dénote qu'en ce moment, l'information du public passe avant celle des milieux professionnels. Les *maîtres d'ouvrages* et les *milieux de la construction* ont pour la plupart l'impression d'être assez bien informés des activités de la SIA. Il est normal que ce résultat soit sensiblement inférieur à celui qui est enregistré chez les membres de la SIA. Sont porteurs de l'information dans les milieux de la construction : les publications et périodiques de la SIA et, beaucoup plus qu'au sein de l'association, les entretiens avec des collègues. Il en est de

même des maîtres d'ouvrages. Les lecteurs d'*«Ingénieurs et architectes suisses»* lui donnent en moyenne une note supérieure à 7 sur l'échelle de 10, où 1 est très mauvais et 10 excellent.

Les quotidiens et médias électroniques ne jouent qu'un rôle de second plan par rapport aux organes professionnels. Mais c'est sur ce point justement qu'on désire voir améliorer sensiblement l'information.

Les résultats mettent donc en évidence une excellente corrélation entre sondages externe et interne. Dans les deux cas, il semble nécessaire de renforcer l'information par le truchement des quotidiens, le cas échéant par la radiodiffusion et la

télévision. A ce sujet, les informations de détail sur la vie de l'association semblent importer moins, pour les milieux de la construction, que l'information systématique sur le rôle de la SIA.

Coopération avec d'autres associations (A 9 et B 9)

L'enquête interne met en évidence le désir des membres de voir instituer une collaboration intense avec d'autres associations professionnelles au niveau international, national et des sections.

De l'enquête externe, il ressort qu'on est peu au courant de ce qui se fait. La grande majorité des personnes questionnées n'a en effet pas pu se prononcer sur la coordination des activités de la SIA avec celles de la FAS (Fédération des architectes suisses), de la SSE (Société suisse des entrepreneurs) et de l'ASEG (Association suisse des entrepreneurs généraux). Les personnes qui se sont prononcées à ce sujet ont plutôt tendance à le faire d'une façon positive.

Faire œuvre novatrice (A 10 et B 10)

Une nette majorité se dégage des réponses internes pour soutenir l'engagement de la SIA en faveur de réalisations novatrices dans le bâtiment et les travaux publics. La ventilation des réponses par âges et régions met en évidence que ce sont surtout les jeunes membres et ceux de Suisse alémanique qui choisissent ce parti.

Des divergences d'opinions se manifestent entre ingénieurs et architectes quant au domaine idéal où situer l'innovation.

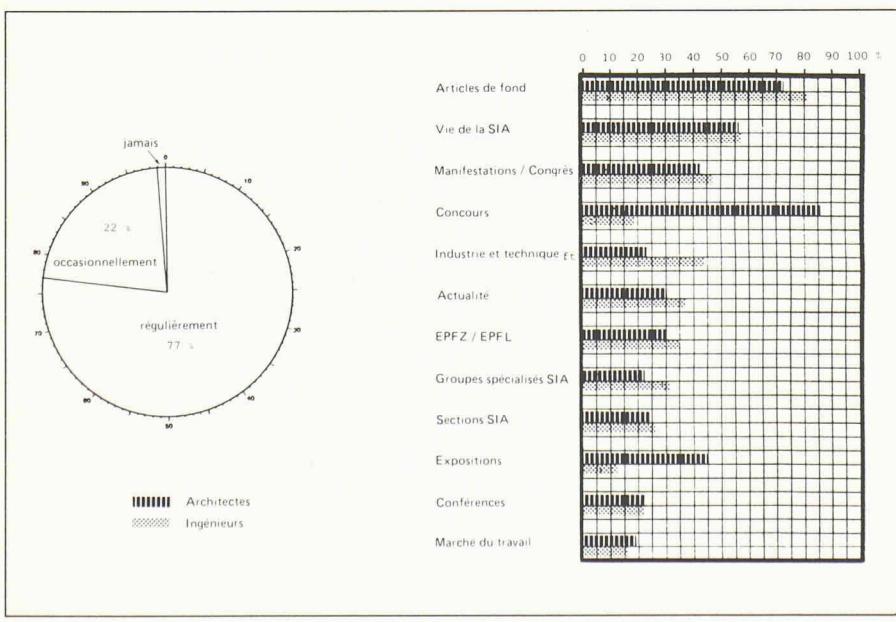


Fig. 13. — Comment les périodiques de la SIA sont-ils lus ? Fréquence (à gauche), rubriques (à droite).

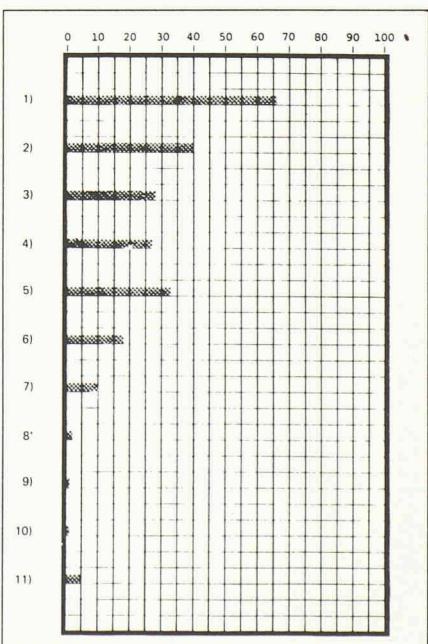


Fig. 14. — Intensification de l'information. Dans quels domaines la SIA doit-elle, le cas échéant, renforcer son travail d'information ? Mass media : 1 quotidiens ; 2 télévision ; 3 radio ; 4 périodiques. Organes professionnels : 5 revues SIA ; 6 autres périodiques ; 7 bulletins des sections ; 8 conférences ; 9 contacts avec les autorités cantonales et fédérales ; 10 expositions commerciales régionales ou locales ; 11 dans aucun de ces domaines.

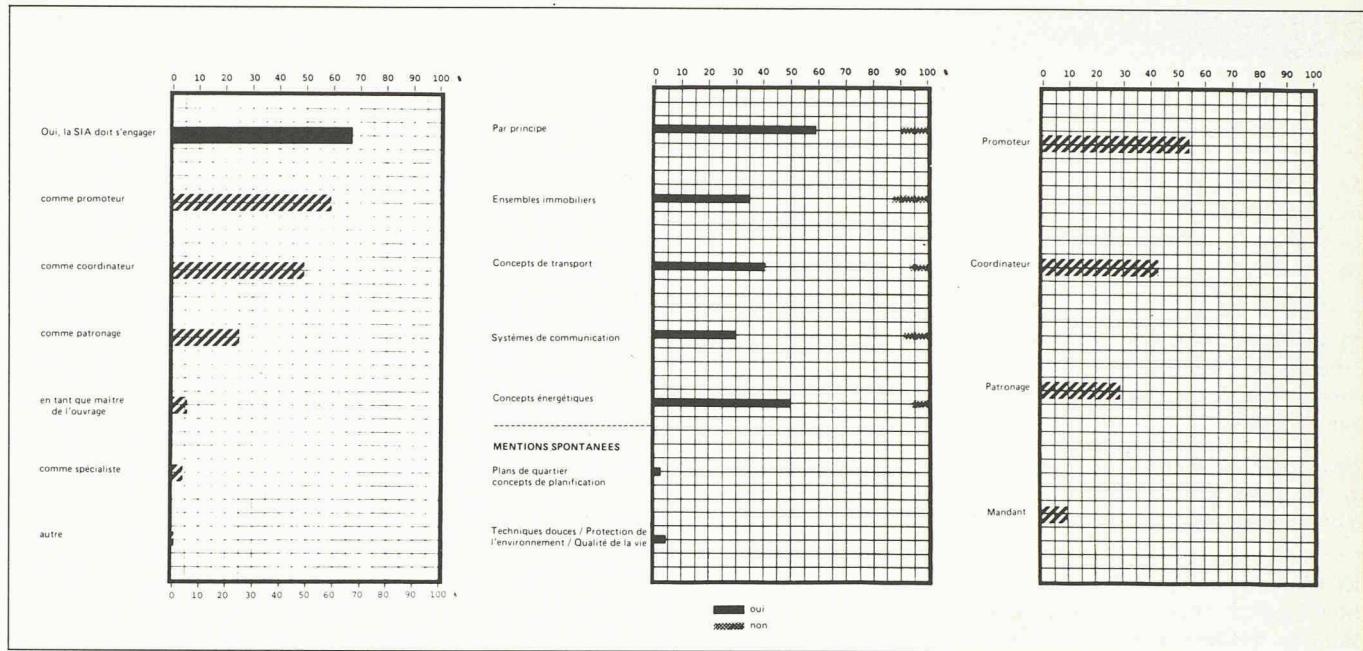


Fig. 15. — Le rôle de la SIA dans le domaine de l'innovation. Vue par ses partenaires : la SIA doit-elle par principe intervenir en faveur d'ouvrages de génie civil ou du bâtiment exemplaires dans le domaine de l'innovation (à gauche) ? Vue par ses membres : la SIA doit-elle offrir des propositions concrètes et des réalisations à titre d'exemples novateurs (au centre) ? à quel titre la SIA doit-elle intervenir ?

Les architectes le voient surtout dans les aménagements pilotes tandis que les ingénieurs s'intéressent plutôt à la conceptualisation des études touchant à la circulation et aux systèmes de communication.

Les deux groupes tombent d'accord sur un point : de telles activités sont prioritaires pour la SIA. En sus des exemples indiqués dans le questionnaire, les répondants ont spontanément cité les techniques non polluantes, la protection de l'environnement et la qualité de la vie, ce qui boucle la boucle avec le point 1 de l'image de marque recherchée.

En ce qui concerne les ouvrages, on attribue à la SIA surtout le rôle d'inspiratrice et de coordonnatrice. On lui verrait moins volontiers jouer le rôle d'égide ou de commettante.

Maîtres d'ouvrages et milieux de la construction préconisent encore plus nettement un engagement correspondant de la SIA tout en lui prêtant également une fonction d'inspiratrice et de coordonnatrice.

3. L'essentiel des résultats

Les résultats des sondages d'opinion de la SIA se résument de la façon suivante sur la base des 10 points des idées directrices de la SIA :

- Les membres de la société, comme les milieux de la construction et les maîtres de l'ouvrage, souhaitent que la SIA joue un rôle important dans l'amélioration de la qualité de la vie.
- Les qualifications professionnelles des membres de la SIA ne sont pas contestées par les maîtres de l'ouvrage ; cependant on assiste à une certaine faiblesse de l'image des architectes et des ingénieurs indépen-

dants, notamment dès qu'il s'agit de la planification et de l'exécution de grands projets de construction. Dans leur majorité, les membres SIA souhaitent que les conditions posées aux nouveaux membres pour leur admission soient plus rigoureuses en matière de qualifications.

- Une importance primordiale doit être accordée, au sein de la SIA, à la fixation et au respect des principes d'éthique professionnelle. Les violations doivent être dans une plus large mesure frappées de sanctions.
- Dans le cadre des services de la SIA, les membres réclament que les prestations soient renforcées au niveau de l'application des règlements d'honoraires, de l'amélioration de l'image de leur profession auprès du public, et de la représentation de leurs intérêts auprès des pouvoirs publics et des milieux de la construction.
- La collection des normes SIA a une grande importance ; elle est largement reconnue et acceptée. Elle n'occupe cependant plus une place de premier rang parmi les futures tâches de la SIA.

- Les règlements concernant les prestations et honoraires sont considérés comme bien équilibrés ; par contre, ils ne semblent pas très bien observés par les maîtres de l'ouvrage.
- Les jeunes membres notamment souhaitent un élargissement de l'offre en matière de formation continue, tant au niveau national qu'au niveau des sections.
- L'information sur le plan des activités de la SIA est satisfaisante aussi bien pour les membres que pour les maîtres de l'ouvrage et les milieux de la construction. Néanmoins, selon les désirs exprimés, les activités de rela-

tions publiques doivent être renforcées dans les journaux et auprès des médias électroniques.

- Les membres de la SIA souhaitent une collaboration active à tous les niveaux avec d'autres associations.
- Une des missions les plus urgentes de la Société est l'engagement de la SIA en faveur d'ouvrages d'avenir et d'ouvrages exemplaires, novateurs ; elle doit ainsi faire fonction d'inspiratrice et coordonnatrice.

4. Conclusion

Voici en quels termes la commission de relations publiques termine son rapport au comité central :

- 1500 personnes sont prêtes à soutenir nos activités de façon plus intense. A côté de la participation très élevée au sondage d'opinion interne, qui a été accueilli avec un réel intérêt par les forces vives de la SIA, c'est le résultat le plus remarquable de ce travail préparatoire de l'activité future de la SIA.
- Dans l'ensemble, l'image de la SIA est bonne, mais il reste beaucoup à faire pour l'améliorer encore, comme nos membres le souhaitent.
- Les prestations de notre association professionnelle devraient être développées.
- Dans le domaine de l'information, des mesures immédiates peuvent être proposées par la commission pour satisfaire aux exigences mises en lumière par les sondages.
- Les grands thèmes de la politique interne de la SIA peuvent être analysés, dans les mois qui viennent, à l'aide des deux volumes de chiffres mis à notre disposition par la maison Scope.